

14 octobre 2014

Question orale du député fédéral André Frédéric à Monsieur Jan Jambon , Vice-premier ministre et ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé des Grandes Villes et de la Régie des bâtiments relative à l'avancée des travaux du palais de justice de Verviers

Monsieur le Ministre,

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le signaler à plusieurs reprises sous la législature précédente, je me suis rendu plusieurs fois au Palais de justice de Verviers afin de constater de visu, tant de la vétusté des lieux que de l'avancée des travaux. Pour l'un, comme pour l'autre, il convient aujourd'hui de faire le point.

Des décisions ont été prises pour entreposer dans le bâtiment sis en Crapaurue les archives qui se trouvaient dans le grenier du Palais de Justice. Certaines audiences ont également lieu dans ce bâtiment, ce qui pose quelques problèmes organisationnels.

Un autre bâtiment commercial (rue Xhavée à Verviers) a été loué pour entreposer les archives qui se situaient au sous-sol du Palais de Justice. Apparemment, ceux-ci étaient couverts de champignons et de moisissures.

Le Palais de justice a inauguré le 22 avril son nouveau bloc cellulaire sécurisé. Les cellules des détenus ainsi que la chambre du conseil s'y trouvent. Normalement, le bloc devrait pouvoir accueillir jusqu'à 18 détenus mais actuellement il ne comporte que 5 blocs au lieu de 9.

Selon certaines informations parues dans la presse locale, il y a très peu de chance que les travaux de rénovation du palais de justice débutent en 2016, comme c'était initialement prévu. En effet, le chantier est colossal et les problèmes d'infrastructures ne cessent de s'accumuler.

Par ailleurs, il semblerait que le projet d'achat d'espace dans le nouveau bâtiment construit par T.Palm, situé juste en face de l'aile est du palais de justice, ne soit pas particulièrement bien avancé.

Mes questions sont les suivantes :

Pouvez-vous nous donner des informations précises concernant le planing des travaux ?

Le bâtiment loué rue Xhavée sera-t-il suffisant pour accueillir les archives ? Celles-ci ont-elles été fortement abîmées par l'humidité présente dans les caves du Palais de Justice ?

Le dispositif des blocs cellulaires sera-t-il complété prochainement ?

Le projet d'achat ou de location dans le nouveau bâtiment T-Palm est-il toujours d'actualité ?

Merci d'avance

André FREDERIC